

1.

Débitrice:

FM Mercerie SNC Mme Melly et Mme Bouckaert, chemin de la Gravière 4, **1227 Les Acacias**
2.

Remarques:

Mercerie, broderie en gros et autres articles s'y rapportant

Appel aux créanciers

(Liquidation art 230a al. 3 et 4 LP)

La faillite de la société ci-dessus a été suspendue par défaut d'actifs par jugement du 6 décembre 2005 conformément à l'art. 230 LP

Aucun créancier n'a fourni la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse.

Le créancier gagiste n'a pas demandé la réalisation de son gage uniquement à son profit. Il appartient dès lors à l'Office des faillites de réaliser les actifs selon l'art. 230a al. 3 et 4 LP.

Avant cette opération il est procédé à l'appel aux créanciers:

Les créanciers et tous ceux qui ont des revendications à exercer sont invités à produire dans le délai fixé pour les productions, leur créances ou revendications à l'Office et à lui remettre leur moyens de preuves (titres, extrait des livres, etc), en original ou en copie authentique.

Délai pour les productions: 7 avril 2006

Pour tout renseignement:

Alejandro Christe, tél. 022 388 89 05

Office des faillites

1227 Carouge
- (03287216)